

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence internationale sur les mines antipersonnel

La 2^{ème} conférence de révision du Traité d'interdiction des mines antipersonnel se déroule à Carthagène (Colombie) du 30 novembre au 4 décembre. Ce sommet est l'occasion pour Handicap International d'appeler les Etats à renouveler leur engagement pour aboutir à un monde sans mines, notamment en débloquant d'avantage de fonds pour le déminage et en n'oubliant pas les victimes.

Cette conférence internationale réunit un millier de représentants de plus de cent pays. Ceux-ci doivent dresser un bilan des cinq années passées concernant l'application des dispositions du Traité et devront adopter un plan d'action pour les cinq années à venir. Les gouvernements des 156 Etats parties au Traité d'Ottawa doivent ainsi s'engager sur des mesures concrètes qui serviront de cadre pour garantir des progrès constants quant à la mise en œuvre du Traité.

Le déminage, et surtout l'assistance aux victimes, sont au cœur des discussions de ce sommet, qui se déroule dans un des pays qui compte le plus grand nombre de nouvelles victimes de mines chaque année. Les associations de la **Campagne pour interdire les mines** (ICBL), dont Handicap International est membre fondateur, participent aux débats et demandent notamment à ce que des fonds plus importants soient débloqués par les Etats pour pallier aux faiblesses de l'assistance aux victimes. En effet, selon le rapport 2009 de l'Observatoire des mines, les fonds dédiés en 2008 à l'assistance ne représentaient que 1% des sommes consacrées à l'action contre les mines. De plus, le rapport de Handicap International, « *Voices From the Ground* », publié en septembre 2009, montre que 67% des survivants interrogés considèrent que leurs besoins ne sont pas pris en compte, dix ans pourtant après l'entrée en vigueur de la Convention. Pour l'ONG, « *la diminution régulière du nombre de victimes de mines, grâce aux opérations de déminage et d'éducation aux risques d'accidents, ne doit pas cacher la souffrance des 500.000 personnes qui ont survécu à l'explosion de ces armes. Souvent très gravement blessées, elles ont besoin d'une assistance à vie, d'un accès aux soins, d'accompagnement pour leur réinsertion socio-économique. Leur famille et leur communauté doivent également être soutenues* ».

La conférence doit également aborder le respect des délais de mise en œuvre du déminage alors que 74 Etats et territoires restent encore pollués par les mines et les restes explosifs de guerre (notamment les sous-munitions). L'article 5 du Traité d'Ottawa oblige pourtant les Etats à dépolluer leur territoire dans des délais fixés. Or, sur la trentaine d'Etats qui étaient tenus de déminer l'ensemble de leur territoire avant 2009, quinze ont annoncé qu'ils ne respecteraient pas cette échéance. Handicap International entend également maintenir la pression sur ces Etats afin qu'ils respectent les dispositions liées à la dépollution des territoires et qu'ils cessent de faire peser sur les populations civiles la menace quotidienne de ces armes.

Un long chemin reste encore à parcourir pour aboutir, enfin, à un monde libéré de la menace des mines. Et les hésitations récentes des Etats-Unis, l'un des principaux stockeurs de ces armes, ne font que fragiliser les initiatives et les engagements des autres pays du monde à respecter les dispositions du Traité.

C'est pourquoi Handicap International appelle tous les Etats, et notamment le Luxembourg qui a d'ores et déjà montré par le passé son attachement à l'éradication des mines, à redoubler d'efforts pour que le Traité d'Ottawa soit effectivement respecté et que les victimes reçoivent, enfin, toute l'aide dont elles ont besoin.

CONTACT -----

► Pour plus d'informations :

Jérôme Bobin, Responsable Communication

Tél. : 42 80 60-31

jbobin@handicap-international.lu

www.handicap-international.lu

www.sousmunitions.lu

www.youtube.com/Handicapinterlux

www.facebook.com/pages/Handicap-International-Luxembourg/122469380546